

## FORMATION BOÎTE MECANIQUE (mention 78)

A compter du 13/07/2018

Depuis le 1er janvier 2017 les détenteurs du permis B sur boîte automatique (pour des raisons non médicales) et qui ont **plus de 6 mois de permis** peuvent prétendre suivre cette formation.

**La formation est d'une durée de 7h comprenant :**

**TOTAL T.T.C 420€**

### **PROGRAMME DE FORMATION**

Il s'agit une **formation de 7 heures**, dispensée par un enseignant de la conduite,

Une première séquence de 2 heures vous permettra d'aborder le principe du fonctionnement du point de patinage, de l'embrayage. Vous apprendrez également à réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Lors de la deuxième séquence de 5 heures, l'enseignant de la conduite vous guidera afin de savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle en toute sécurité, il vous donnera également des conseils pour conduire de façon économique et écologique. Au cours de cette séquence, vous devrez être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

A l'issue de cette formation, vous ne serez soumis à **aucun examen**, une attestation de suivi de formation vous sera délivrée.

L'auto-école se chargera de faire la demande de votre nouveau permis.

---

### DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

- } 1 Photocopie de votre carte d'identité ou carte de séjour recto-verso
- } 1 Photocopie de votre permis de conduire recto-verso
- } 3 Photos d'identité numérisées ANTS
- } 1 Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (si hébergement par 1 tiers : la photocopie de la carte d'identité recto-verso du tiers + attestation d'hébergement manuscrite du tiers).